

■ **UNIFIBRA SA**, à Genève, CH-660-1111990-9, commerce international de produits industriels, etc. (FOSC du 13.04.2006, p. 9). Les pouvoirs de Paul Michael Anthony sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Fofana Omar, de et à Thônex, et Pralong Valeria, de Carouge, à Genève.
Journal no 12287 du 25.09.2006
(03571474 / CH-660.1.111.990-9)